VIVRE À

SAINT-VIT

TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES N° 378

L'ARTISTE *VILX* QUI S'EMPARE DU 5ÈME TUNNEL PIÉTON DE SAINT-VIT, DANS LE CADRE DU FESTIVAL BIEN URBAIN

JUILLET › SEPTEMBRE 2023

www.saintvit.fr

VILLE DE Saint-Vit

INFOS / SERVICES 5

INFOS MUNICIPALES 8

ACTUALITÉS MUNICIPALES 19

CULTURE 21

PORTRAIT 24

ASSOCIATIONS 26

RECETTE DE CUISINE 35

SAINT VIT O' CINÉ 35

Accédez directement au site internet de la ville en flashant ce QR Code

Directeur de la publication : Pascal Routhier
Adjointe à la Communication : Anne Bihr
Equipe de rédaction : Marie-France Barraux, Anne Bihr, Pascal Herrmann, Nathalie Mulenet, Laurent Thiriot, Arnaud Verdenet, Service culturel
Photos Saint-Vit : Mairie de Saint-Vit, Serge Demarthe, Jacques Lassout
Conception et réalisation :
LIG Dole - 03 84 70 80 90 IMPRIM'VERT

MAIRIE DE SAINT-VIT

Accueil

- lundi : 9h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
- du mardi au jeudi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
- vendredi et samedi : 8h30 - 12h00

Le samedi : état civil uniquement

Services Techniques et Urbanisme

Tous les matins sauf le samedi, sur RDV uniquement.

Cartes d'identité et passeports

Consulter la procédure à suivre sur notre site internet **https://www.saintvit.fr/demarches/cni-passeports/**

Le dépôt de la demande se fait uniquement sur rendez-vous

Vous possédez un smartphone ? Flashez le QR code ci-contre.

Les personnes peuvent être reçues pour l'établissement des titres les jours suivants :

- lundi de 14h à 17h
- mardi et jeudi de 9h à 11h40 et de 14h à 17h
- mercredi de 10h à 11h40 et de 14h à 17h
- samedi de 9h à 11h40

Tél. : 03 81 87 48 72 - Fax : 03 81 87 40 49
Mail : jordane.cusenier@saintvit.fr

France Services

Exclusivement sur rendez vous :
Réception l'après-midi :

- les lundi, mardi, mercredi, jeudi

Le matin :

- les mercredi, jeudi, vendredi, ainsi que chaque premier samedi du mois

Les rendez-vous sont à prendre par téléphone : **03 81 87 40 46** ou par mail : france.services@saintvit.fr

"VIVRE À SAINT-VIT"

Date limite de dépôt de vos articles pour la prochaine parution du "Vivre à Saint-Vit", édition de octobre/novembre/décembre 2023 : **5 septembre 2023**

Vous pouvez nous déposer vos articles / photos en Mairie ou nous envoyer vos textes par e-mail : administration.mairie@saintvit.fr

NOUVEAUX HABITANTS

Lorsque vous emménagez à Saint-Vit, merci de vous présenter à l'accueil de la mairie. Cela nous permettra de vous remettre un livret d'accueil aux nouveaux habitants et communiquer des infos utiles (inscriptions sur les listes électorales...)

EDITO

Chères Saint-Vitoises, Chers Saint-Vitois,

Le mois de juillet est déjà commencé, l'été est présent. Si pour l'instant, la chaleur est moins intense qu'en 2022, Monsieur le Préfet du Doubs a déjà pris un arrêté sécheresse pour tout le département. Nous devons préserver les ressources en eau, qui va devenir précieuse si nous n'y prenons pas garde.

Cela a été le sens du grand rallye des écoles qui a eu lieu le 4 juillet pour tous les élèves des écoles primaires : l'eau ! les élèves ont pu apprécier dans la partie ancienne de Saint-Vit l'histoire de l'eau dans notre ville, sa source, son histoire… je remercie les personnes et bénévoles qui se sont impliqués dans ce projet fédérateur.

Si des orages ont eu lieu début juillet, il est bien trop tôt pour prévoir la météo de tout l'été et restons prudents en préservant les réserves.

Ce printemps a vu la poursuite des projets : le déploiement de la fibre optique touche à sa fin ; une réunion publique est programmée avec le syndicat mixte très haut débit le lundi 17 juillet à 19H à la salle des Fêtes pour la partie Sud de Saint-Vit.

La culture n'est pas en reste : le festival Back To The Trees au bois d'Ambre a vu une fréquentation remarquable cette année, le tunnel près du parc de la Grotte a été repeint dans le cadre du festival Bien Urbain et plusieurs animations seront proposées cet été : le mardi des rives le 8 août, du théâtre le 30 août au Parc de la Grotte notamment, je vous laisse découvrir ces évènements dans ce numéro.

Le marché se tient toujours les 2ème et 4ème vendredi place de la mairie, avec cet été des animations ! Et une nouveauté cette année : un concert / guinguette aura lieu au marché le vendredi 28 juillet, place de la mairie.

Vous trouverez également dans ces pages des rappels de prévention divers : canicule, personnes vulnérables, bruits, tranquillité vacances… cela nous aidera tous à passer un bel été.

Les services profitent de cet été pour préparer la rentrée ; les écoles seront entretenues, la fête du sport est fixée au 2 septembre. Je profite de ces quelques lignes pour féliciter tous les clubs sportifs saint-vitois pour les résultats de leur saison, j'ai pu constater leurs performances qui rendent fière notre ville et je remercie chaleureusement les bénévoles et entraîneurs grâce à qui nos sportifs peuvent s'illustrer dans des équipements entretenus et utilisés quotidiennement.

Je vous souhaite à tous un très bel été, de belles vacances tranquilles et reposantes et une rentrée en pleine forme.

Pascal ROUTHIER
Maire de Saint-Vit

COMMUNICATION

Comment s'informer à Saint-Vit ?

La ville de Saint-Vit dispose de nombreux moyens de communication tels que les réseaux sociaux, une application mobile, des panneaux numériques et une concession de mobilier urbain pour un affichage papier grand format.

Une ville qui se veut moderne et proche de ses habitants !

Facebook : @villesaintvit

Instagram : @villesaintvit

Site internet : www.saintvit.fr

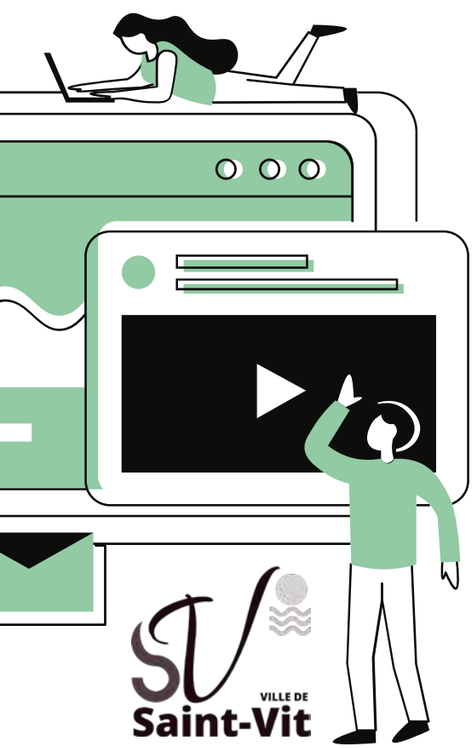

Application Infos-commune

Utile, rapide et innovante, découvrez une nouvelle manière de rester informé sur l'actualité, les événements et les bons plans de Saint-Vit. Vous ne verrez plus votre commune du même œil !

Téléchargeable sur iOs ou Androïd !

J'INSTALLE L'APP | **JE RECHERCHE MA VILLE** | **JE M'INFORME**

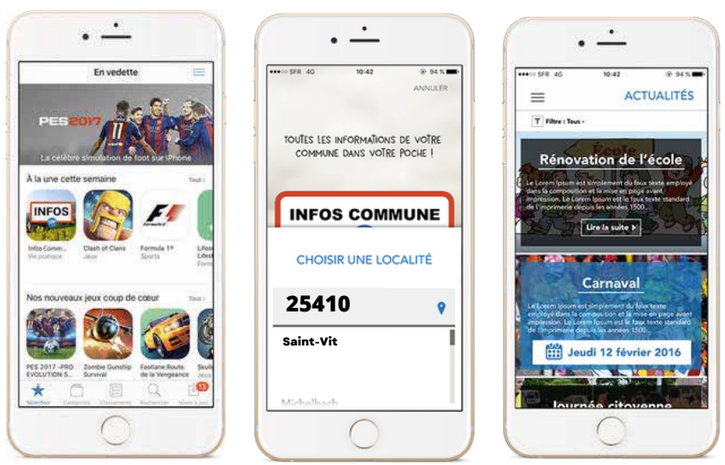

Service communication

Depuis 2019, un service communication a été créé par la municipalité afin de répondre aux besoins de ses habitants. Vous êtes une association saint-vitoise, vous organisez un événement à Saint-Vit et souhaitez communiquer plus largement via les supports de la ville de Saint-Vit ?

Contactez le service communication par mail : communication@saintvit.fr

INFOS / SERVICES

SORTIR À SAINT-VIT

Du 4 juillet au 2 septembre	La cour des Contes, jeu interactif	Médiathèque Les Mots Passants
Samedi 15 juillet	Fermeture exceptionnelle de la médiathèque Les Mots Passants	
Lundi 17 juillet	19H : réunion publique déploiement fibre optique	Salle des fêtes
Jusqu'au 22 juillet	Sélection édition jeunesse accessible	Médiathèque Les Mots Passants
Du 25 juillet au 12 août	Congés d'été : Médiathèque Les Mots Passants fermée	
Vendredi 28 juillet	De 16h à 21h : Marché de Saint-Vit - Guinguette ! Avec le groupe Garage Band	Place de la mairie
Mardi 8 août	A partir de 19h : concerts dans le cadre du festival Mardis des Rives	Complexe Michel Vautrot
Dimanche 27 août	Loto Sport Santé	Salle des fêtes
Mercredi 30 août	19h, Théâtre : La Remuée #1 par la cie La Punk à Moutons	Parc de la grotte
Vendredi 1 septembre	Stage ping pong	Salle des fêtes
Samedi 2 septembre	Tournois de pétanque	Complexe Michel Vautrot
	Fête du sport	Complexe Michel Vautrot
Vendredi 8 septembre	De 16h à 21h : Marché de Saint-Vit	Place de la mairie
Samedi 9 septembre	Loto ping pong	Salle des fêtes
Samedi 16 septembre	10h30 : rencontre avec Géraldine Collet - dans le cadre du festival Livre dans la Boucle	Médiathèque Les Mots Passants
Lundi 18 septembre	Don de sang	Salle des fêtes
Vendredi 22 septembre	De 16h à 21h : Marché de Saint-Vit	Place de la mairie
Dimanche 24 septembre	Loto Handball	Salle des fêtes
Dimanche 1 octobre	Loto P'tits Ouistitis	Salle des fêtes
Samedi 7 octobre	Loto DSA	Salle des fêtes
Samedi 14 octobre	Loto Autovision	Salle des fêtes
	OCTOBRE ROSE	

DÉCHETTERIE DE SAINT-VIT

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h20 et 13h30 - 16h50
Samedi : horaires d'été (du 1er mars au 31 octobre) : 8h30 - 12h20 et 13h30 - 17h50.

ATTENTION : les déchetteries sont fermées au public les jours fériés officiels.
La déchetterie de Saint-Vit est fermée tous les 1ers mardis du mois pendant les opérations de broyage des déchets verts.
Le dépôt de déchets par les non-ménages (professionnels, associations, collectivités et administrations) est strictement interdit le vendredi après-midi et le samedi toute la journée dans toutes les déchetteries du SYBERT, ainsi que le dimanche matin dans la déchetterie de Besançon Tilleroyes.

NOUVEAU À SAINT-VIT

LA P'TITE CRUSINE D'AURÉLIE

Rendez-vous à la P'tite crusine d'Aurélie pour retrouver le bonheur des goûts simples, vous laisser surprendre par d'authentiques saveurs et faire le plein de vitalité !

- **Horaires d'ouverture :** le lundi de 12h à 19h,
  du mardi au samedi de 8h30 à 19h,
  le dimanche de 9h à 13h.

Sur place ou à emporter !

- **Vous avez dit "CRUSINE" ?**

Puisque le mot « cuisine » vient de « cuire », vous devinez que le mot « crusine » vient de « cru » !
Alors bien sûr que tout n'est pas cru dans nos plats ! C'est juste la proportion qui change : nous vous proposerons davantage de plats crus que de plats cuits, c'est-à-dire non chauffés donc non transformés.
Evidemment, nous adaptons cette proportion en fonction de la saison ! L'hiver, la majorité des plats que nous vous servons seront des plats cuits, mais pas n'importe comment :nous priorisons les cuissons douces, notamment grâce au Vitaliseur Marion (vapeur douce).
Vous l'aurez compris : l'essentiel étant de préserver un maximum de nutriments et de minéraux, et donc aussi de GOÛT !!!

Un minimum de cuisson pour un maximum de bienfaits et de saveurs !

Les points forts d'un repas à base de fruits et de légumes :

- Extrêmement nutritif, sans sensation de lourdeur (haute digestibilité),
- Très reminéralisant,
- Créatif et délicieux,
- Possibilités infinies de recettes,
- Préparation rapide,
- Très bon marché.

A noter :
Les fruits sont notre CARBURANT.
Les légumes entretiennent notre " CAROSSERIE ".

PISCINE ET ACCESSOIRES : AQUA 25

Un magasin de piscines et accessoires de piscine est ouvert dans la galerie marchande du Supermarché SUPER U : AQUA 25
Vous y trouverez tout le nécessaire pour l'équipement de votre piscine ou votre jacuzzi, votre SPA : produits et accessoires comme des robots, platine de fixation…
Vous pourrez également envisager avec eux votre projet d'installation, entretien, hivernage, main d'œuvre, chauffage...
Les gérants sont expérimentés dans le domaine des piscines et SPA et possèdent une entreprise de construction de piscines à Gray (70) depuis 17 ans.

Tél. 03 81 52 37 99 ▪ aqua25@orange.fr ▪ facebook : Aqua25stvit

INSTALLATION D'UNE ORTHOPHONISTE

Laure Anne GUILLEMAUD, orthophoniste, est sur le point de s'installer à Saint-Vit, 1 rue des Bosquets.
Après un exercice libéral à Lille et dans les DOM pendant deux ans, Laure-Anne GUILLEMAUD a souhaité revenir dans sa région d'origine se réinstaller durablement.

Son bureau se trouvera 1 Rue des Bosquets à St-Vit (Bâtiment de la maison de l'entraide).
Son **agenda sera ouvert à partir du lundi 21 août** pour les consultations, et elle est joignable dès à présent pour prendre rdv (au **07 69 87 66 72**, numéro professionnel).

Ses champs de compétences et les interventions concerneront :

- La rééducation, l'adaptation et le maintien du langage et des fonctions exécutives chez les patients atteints de maladies neuro-dégénératives ou cérébrolésés
- La rééducation ou l'adaptation du langage oral
- La rééducation du langage écrit
- La prise en charge des troubles de la fluence, comme le bégaiement ou le bredouillement
- La prise en charge des troubles de l'alimentation pédiatrique
- La prise en charge des troubles des fonctions oro-myo-faciales
- L'éducation au langage oral et écrit dans les contextes de handicap sensoriel ou moteur
- La prise en charge des troubles de la déglutition
- L'évaluation et la prise en charge de la dysphagie

Nous lui souhaitons une belle installation à Saint-Vit.

LA GUINGUETTE S'INSTALLE AU MARCHÉ !

VENDREDI 28 JUILLET, LE GROUPE GARAGE BAND
se produira en concert sur la place de la mairie, à partir de 18h30.

Quinze musiciens seront là pour vous ambiancer sur les standards du rock, de la variété et des musiques de films.

Concert gratuit ▪ Sur place, restauration et buvette, glaces et crêpes ! ▪ Avec nos producteurs locaux

ÉCOLES

OPÉRATION « NETTOYONS LA NATURE ! »
LES TROIS ÉCOLES PRIMAIRES SAINT-VITOISES

Durant la journée du 11 mai dernier, et malgré une météo bien maussade, les trois écoles primaires de Saint-Vit, Jouffroy-d'Abbans, René-Roussey et Claude-Nicolas-Ledoux, ont consacré une matinée à nettoyer la nature.

Cette action est à l'initiative de la municipalité en partenariat avec le supermarché Super U, qui a fourni les gants, et le Sybert (Syndicat mixte de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets), qui a remis un diaporama explicatif pour les consignes du ramassage. Lors du nettoyage de certains points dangereux, comme certaines traversées de rue, la police municipale est intervenue.

UN CAMION DE RAMASSAGE

Chacune des directrices d'école a organisé plusieurs groupes au sein de son école en communiquant aux différents accompagnateurs les indications des circuits dans des quartiers ciblés.

La municipalité a également mis à la disposition des élèves un camion de ramassage pour transporter les sacs de déchets en déchetterie. Les enfants, un t-shirt vert sur le dos, accompagnés de leurs enseignants et armés de courage ainsi que de sacs-poubelles, ont ramassé les déchets (sacs plastiques, papiers, mégots, bris de verre, capsules de bouteille, etc), sur les trottoirs et les espaces verts.

PROJET PÉDAGOGIQUE

« Ce nettoyage s'inscrit dans notre projet pédagogique "déchets et tri". Une opération naturellement destinée aux jeunes pour leur faire prendre conscience de la nécessité de ne pas jeter leurs détritus ou déchets dans la nature… mais aussi d'apprendre à les trier », ont précisé les trois directrices.

Ravis de participer à cette opération, les écoliers ont demandé à la renouveler plusieurs fois dans l'année « pour respecter la planète ».

Ils ont été récompensés par un diplôme du "bon citoyen" pour leur geste envers l'environnement.

Nous pouvons féliciter et remercier ces citoyens en herbe pour leur geste envers la propreté de notre ville, ainsi que leurs encadrants et accompagnants.

COLLÈGE JEAN JAURÈS
DES ÉLÈVES SOLIDAIRES ET ENGAGÉS

Le **lundi 12 juin 2023**, le collège Jean-Jaurès de St VIT a organisé une remise officielle d'un don par un chèque symbolique d'une valeur de 1 000 € à l'association KANCHENJUGA parrainée par **le bisontin, ultra-traileur de réputation mondiale, Sangé SHERPA**.
Celui-ci ayant eu une annulation de vol à la dernière minute, il n'a pas pu être présent et il s'est fait représenter par Patrice Hennequin, responsable de l'association Fort'trail, en charge des élites Franc-Comtoises.

Remise du don à l'association KANCHEJUNGA

Ce projet pédagogique et solidaire, mené dans le cadre du Parcours citoyen, répondait à la volonté du collège de développer l'engagement solidaire des élèves.
Différentes actions ont été menées au cours de l'année par les élèves afin de pouvoir récolter ces financements.

Après avoir rencontré M. SHERPA, la classe de 4H a souhaité s'engager dans ce projet afin de pouvoir apporter une aide.
Les élèves ont pu définir les rôles des différents acteurs, identifier les besoins (matériels, services), planifier les actions à mener, résoudre les problèmes techniques et se rendre compte qu'il faut beaucoup d'énergie et de motivation pour réaliser des actions concrètes.
Le projet était coordonné par M. BRILLANT, enseignant de Technologie.
Les élèves ont travaillé plusieurs mois durant afin de pouvoir concevoir ce projet. Ils ont vendu des objets réalisés en classe tels que des supports de téléphones ou des portes clés et organisé une tombola.
Ce travail a généré les bénéfices espérés au profit de l'association KANCHENJUNGA parrainée par l'athlète bisontin Sangé SHERPA, responsable de cette association.

Le village natal de Sangé SHERPA, loin de toute civilisation et situé à l'extrême Nord-Est du Népal, a connu de fortes inondations dans les années 2018. Cela a occasionné de gros dégâts au niveau de l'école du village. C'est le seul endroit où les élèves peuvent accéder à l'éducation et obtenir un avenir plus prometteur.

L'objectif principal de la collecte est de pouvoir terminer le financement des matériaux pour la reconstruction de l'école et de ses annexes.

Sangé SHERPA en a fait son cheval de bataille depuis 2019 et retourne régulièrement au Népal pour coordonner l'avancement des travaux.

M. Hennequin a été accueilli par Mme Seguin, principale de l'établissement, et par M. Brillant, enseignant de technologie et coordinateur du projet. Ils n'ont pas manqué de remercier chaleureusement les élèves pour leur engagement exemplaire, les partenaires et généreux donateurs ainsi que les personnels qui ont aidé à l'installation du matériel.

Chaque projet humanitaire est unique, mais tous ont pour objectif commun d'améliorer la vie de certaines personnes et de promouvoir le bien-être humain.
L'équipe éducative est particulièrement fière des engagements de ces élèves et de la réussite de ce projet.

Pour clôturer cet événement, sous les applaudissements des invités, les élèves ont ensuite remis un chèque de 1 000 € à l'association KANCHENJUNGA qui en fera bon usage.

Sangé SHERPA

Les élèves, les parents, les mécènes ont été réunis pour l'occasion.

M. BRILLANT, coordinateur de l'opération

ÉCOLE JOUFFROY D'ABBANS - LE BANC DE L'AMITIÉ

Afin d'améliorer le climat scolaire, les élèves élémentaires de l'école Jouffroy d'Abbans de Saint-Vit ont débuté depuis février 2023 un projet nommé "le banc de l'amitié".
De l'Allemagne aux États-Unis en passant par la France, de nombreuses écoles proposent l'installation de ce banc permettant aux enfants isolés pendant la récréation de montrer qu'il souhaite jouer ou discuter avec de nouveaux camarades.
Le but est double : permettre de manifester l'envie de ne plus être seul mais aussi développer le sens de l'empathie, élément important dans la socialisation de l'enfant.
Des débats et des lectures autour de ce temps particulier qu'est la récréation ont mené tous les élèves du CP au CM2 à inventer des bancs à leur image. Chaque classe a ensuite proposé un projet de mise en couleur d'un banc, mis à disposition par la commune ainsi que le matériel de peinture.
Le 7 avril, un vote leur a permis de choisir leur projet préféré. Chaque classe a ensuite participé à la réalisation du projet élu. Ce nouveau matériel sera installé dans la cour de l'école élémentaire en cette fin d'année scolaire. Le projet se poursuivra l'an prochain avec la rédaction de règles pour en permettre un bon fonctionnement.
Apprendre à être ensemble, améliorer le climat scolaire en réfléchissant ensemble aux besoins éducatifs particuliers de chaque élève sur tous les temps scolaires, un pas vers une école plus inclusive.

RESTAURATION DE LA VIERGE D'ANTORPE

La statue de la vierge dans le quartier d'Antorpe restaurée.

Mise à mal par les années et les conditions climatiques, la statue de la Vierge, située au carrefour de la rue du Château-d'Eau et celle d'Ougney, dans le quartier d'Antorpe, a retrouvé son éclat ! Une restauration réalisée par Pascal Herrmann, élu Saint-Vitois, adjoint aux affaires culturelles mais également artiste.
Cette opération d'entretien a pour but la mise en valeur et la préservation du patrimoine communal, comme en 2021 avec la rénovation de la statue de la Vierge située au carrefour de la rue de la Craie et rue de la Vierge.

PERMANENCES DE PROXIMITÉ EN MAIRIE DU DÉPUTÉ LAURENT CROIZIER LE 15 SEPTEMBRE 2023

Les permanences de proximité en mairie sont ouvertes à tous ceux désirant rencontrer leur Député. Elles reposent sur la volonté de M. le Député de faciliter les rencontres avec les habitants, les associations, les entreprises, les élus de la circonscription en se rendant directement à leur contact.
Pour des raisons d'organisation, les rencontres ont lieu **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.** Les demandes de prise de rendez-vous doivent être effectuées **par mail** : laurent.croizier@assemblee-nationale.fr ou **par téléphone** auprès de son collaborateur M. Mathieu Farrero : 07 88 92 26 69. Renseignements au 03 81 87 40 40.

PRÉVENTION

CANICULE

L'été, une saison qui sent le soleil, les barbecues, les rencontres en famille, entre amis… mais aussi les vacances ! Cependant, cette saison s'accompagne de fortes chaleurs, de réflexes civils et de prudence.

Un kit de prévention parfait pour se préparer à passer votre meilleur été !

COMMENT LUTTER CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE ?

Originaire des forêts tropicales d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre *Aedes albopictus* s'est adapté à divers environnements, et notamment au milieu urbain en profitant d'une multitude de récipients, dans lesquels il pond ses œufs. Anthropophile opportuniste, le moustique tigre pique les êtres humains et peut être vecteur de virus comme ceux de la dengue, du chikungunya ou du Zika. Présentation d'un moustique qui n'a pas fini de faire parler de lui.

En France métropolitaine en 2023, le moustique tigre est implanté dans 71 départements.

Pouvant transmettre à l'être humain des virus comme celui de la dengue, du chikungunya ou du Zika, le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance par les autorités.

Les moustiques tigres peuvent-ils transmettre des agents pathogènes à l'origine de maladies ?

Certains moustiques (moins de 400 parmi la diversité des 3500 espèces existantes) peuvent être vecteurs d'agents pathogènes (virus, bactéries, parasites). Pour cela, le moustique doit d'abord s'infecter, en prélevant l'agent pathogène lors de son repas sanguin sur une personne ou un animal infecté. Une fois infectée, la femelle moustique pourra transmettre l'agent pathogène à un sujet sain lors d'un nouveau repas sanguin. Il faut plusieurs jours pour qu'un moustique devienne infectant, c'est-à-dire que le virus franchisse la barrière digestive, se multiplie et passe dans sa salive. Un moustique n'injecte pas directement le sang qu'il a pris sur un précédent hôte et n'est pas capable de transmettre n'importe quel agent pathogène.

Le moustique tigre peut être vecteur de nombreux virus comme ceux de la dengue, du Zika ou du chikungunya. À ce jour, ces virus ne circulent pas activement en France métropolitaine. Néanmoins, la survenue de cas secondaires dits « autochtones » (contractés sans voyage) peuvent se déclarer suite au retour de cas « importés ». Des personnes porteuses du virus en provenance de l'étranger peuvent en effet transmettre le virus à une autre personne à l'occasion d'une piqûre de moustique tigre.

En France métropolitaine, à ce jour, les autres moustiques représentent essentiellement une source de nuisance ou d'inconfort. Des pièges ont été installés à Saint-Vit par les autorités sanitaires et font l'objet d'une surveillance.

En supprimant ou vidant tous les endroits et objets pouvant retenir l'eau de pluie, on empêche le moustique tigre de pondre et de proliférer !

80% des moustiques naissent sur le domaine privé… nous avons donc tous un grand rôle à jouer !

Les femelles moustique tigre privilégient de **petites quantités d'eau pour pondre leurs œufs (l'équivalent d'un bouchon d'eau peut leur suffire !). Elles pondent jusqu'à 200 œufs tous les 15 jours** qui se développent dans toutes sortes de récipients et réservoirs artificiels où l'eau peut stagner : vases, pots et coupelles, récupérateurs d'eau, fûts, bidons, bondes, rigoles, regards pluviaux, gouttières, terrasses sur plots, ou même dans des objets laissés dans le jardin (jeux d'enfants, pneus, matériel de travaux...).

Exemples de lieux de ponte et d'émergence des moustiques tigres

LE SAVIEZ-VOUS ?
Le moustique tigre est un moustique urbain qui se déplace peu : il vit dans un rayon de 150 mètres : le moustique qui vous pique est donc né dans votre quartier ! Ce moustique a une durée de vie moyenne d'environ 1 mois.

LES BONS GESTES

- **Contrôler les récupérateurs d'eau de pluie :** la saison dernière, en Gironde, plus de 50% des gîtes larvaires découverts logeaient dans un récupérateur d'eau.
A savoir : même un récupérateur d'eau de pluie fermé d'un couvercle, le moustique peut entrer et ressortir par la gouttière ! Les solutions : tendre une moustiquaire ou un tissu entre la sortie de la gouttière et la surface de l'eau, vérifier et supprimer toutes les semaines les larves installées ou vider l'eau.
- **Éliminer les endroits où l'eau peut stagner**, à l'intérieur comme à l'extérieur : coupelles des pots de fleurs, bâches, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants… Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques.
Petite astuce : Vous pouvez mettre du sable dans les soucoupes de pots de fleurs : l'eau sera présente pour la plante mais le moustique ne pourra pas y pondre.
- **Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie** et notamment les regards où de l'eau peut stagner. Le moustique adore les rétentions de pluie dans un amas de feuilles ou d'autres matières !
- **Couvrir les réservoirs d'eau** (bidons d'eau, citernes, bassins, piscines hors d'usage…) avec un voile ou un simple tissu pour éviter à l'eau de stagner et au moustique d'y accéder.

Pour profiter de vos extérieurs cet été, lancez-vous dans la chasse aux eaux stagnantes dès les premières pluies du printemps !

- **dès le mois d'avril**, recherchez minutieusement et de manière complète tous les endroits où l'eau pourrait stagner dans les espaces extérieurs (y compris les regards et les coffrets techniques) et faire le nécessaire pour les neutraliser ;
- de mai à novembre, faire le tour des extérieurs, une fois par semaine, pour supprimer/vider toutes les petites accumulations d'eau.
- Invitez vos voisins à en faire autant ! le moustique tigre vit dans un périmètre de 150m… faites passer l'information autour de vous !

Le moustique Aedes albopictus est un moustique d'origine tropicale, également appelé moustique tigre en raison des zébrures noires et blanches qui parcourent son corps et ses pattes. Il est de petite taille (environ 5mm). Rapide et plutôt silencieux, il pique le jour (surtout en matinée et fin d'après-midi). Sa piqûre est douloureuse. C'est un moustique « urbain » qui vit près des habitations.

COMMENT DISTINGUER LE MOUSTIQUE TIGRE DES AUTRES MOUSTIQUES ?

- **Il pique le jour !** Contrairement au moustique commun (Culex) qui passe la nuit à vous piquer et dont le vol bruyant vous empêche de fermer l'oeil, le moustique tigre est silencieux et diurne, c'est-à-dire qu'il pique plutôt le jour (principalement le matin et en soirée).
- **Rayé noir et blanc :** plutôt que « tigré », le moustique tigre est « zébré » noir et blanc sur tout le corps et les pattes. Il est également caractérisé par la présence d'une ligne blanche le long de son thorax.
- **Il est petit et vif :** du nom « tigre », il ne garde que la rapidité et la férocité. Question taille, il est plus petit qu'une pièce de 1 centime d'euro (soit moins de 0,5 centimètre) !

PERSONNES VULNÉRABLES

REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

C'est un registre nominatif et confidentiel pour aider les personnes fragiles et/ou isolées en cas de risques exceptionnels ou de dispositifs d'alerte (plan canicules, crise sanitaire, plan grands froids…). Il comporte des informations relatives à l'identité, l'âge, l'adresse, les coordonnées téléphoniques et les personnes à prévenir en cas d'urgence.

L'inscription sur ce registre est facultative et nécessite une démarche volontaire.

Le CCAS de la Ville de Saint-Vit est chargé de recenser ses administré(e)s vulnérables et d'assurer la mise à jour des données collectées. En cas de canicule, de grand froid, d'épidémie..., le registre permet au CCAS d'assurer un suivi des personnes vulnérables en les contactant régulièrement pour s'assurer que tout va bien et déclencher une intervention des services sanitaires et sociaux si nécessaire. Il est donc très important que les données les concernant soient actualisées.

A QUI S'ADRESSE LE REGISTRE ?

- aux personnes âgées de 65 ans et plus,
- aux personnes de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail,
- aux personnes en situation de handicap.

Vous habitez Saint-Vit ou Antorpe, vous vous sentez vulnérable ou un de vos parents est vulnérable, vous êtes fragilisé(e) par le handicap, le CCAS de la commune de Saint-Vit vous invite à vous inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables.

Si vous êtes déjà inscrit sur ce registre, n'hésitez pas à contacter la mairie pour remettre à jour votre fiche d'inscription.

COMMENT S'INSCRIRE SUR LE REGISTRE ?

Vous avez plusieurs possibilités :

- En complétant le formulaire d'inscription, disponible à la mairie
- En téléchargeant le formulaire sur le site de la mairie de Saint-Vit : www.saintvit.fr
- Exceptionnellement, en téléphonant à la mairie au 03 81 87 40 46.

L'inscription peut être réalisée par l'intéressé(e) mais également par un tiers (représentant légal, parent, médecin, ami…).

Pour toute question ou modification concernant cette inscription vous pouvez appeler au **03 81 87 40 46** ou envoyer un message par internet à l'adresse suivante : **administration.mairie@saintvit.fr**

LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

Extrait de la réglementation de **LUTTE contre les BRUITS DE VOISINAGE**
Concernant l'usage des outillages de jardinage et bricolage (tronçonneuses, tondeuses, scies,...) causant une gêne en raison de leur intensité sonore.

ARRETE N° ARR/241/2016

- **Article 1 :** L'usage des matériels bruyants notamment tondeuses, tronçonneuses et autres outillages, est réglementé à l'intérieur des zones d'agglomération, secteurs UA- UA-F / UA-Ant / UB / UZ / AU1 / AU1 Z et AU 2 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Saint Vit.
- **Article 2 :** Cet usage est autorisé tous les jours selon les horaires suivants :
  Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
  de 14h00 à 19h30
  Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
  Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00
- **Article 3 :** Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils ou appareils de quelque nature qu'ils soient susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ses travaux entre 20h00 et 7h00 et de 12h30 à 13h30 et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.

RAPPEL : PLANTATIONS EN LIMITE DE VOIRIE

Tout propriétaire riverain du domaine public est tenu de tailler les végétaux constituant ses haies afin de n'apporter aucune gêne à la circulation sur les trottoirs ou chaussée. Nous remercions par avance toutes les personnes se trouvant dans cette situation de bien vouloir procéder à cette taille pour le confort et la sécurité de tous.
En bordure du domaine public, l'entretien de la végétation privée reste à la charge des propriétaires dont la responsabilité est engagée en cas d'accident. Il leur incombe notamment de tailler leurs haies lorsqu'elles empiètent sur les trottoirs et voiries, réduisent les largeurs et la visibilité.

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION :

Les propriétaires sont assujettis à une **servitude d'élagage** en vertu de laquelle ils doivent couper les branches et racines qui avancent sur la voie publique, à l'aplomb de ladite voie.
Le maire peut, dans le cadre des pouvoirs de police qu'il détient de l'**article L2212-2-2** du Code général des collectivités territoriales, imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité du passage.
Dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le maire procéderait à l'**exécution forcée des travaux d'élagage** destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté (sécurité routière) et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations **sont mis à la charge des propriétaires négligents**, prévoit l'article L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales.
En outre, le maire est compétent pour établir les **servitudes de visibilité** prévues à l'**article L114-2** du Code de la voirie routière, qui comportent l'obligation de "supprimer les plantations gênantes" pour les propriétés riveraines des voies publiques.

Il est donc rappelé aux propriétaires de veiller à l'élagage de leurs arbres et haies situées en limite de la voirie communale afin de ne pas gêner la visibilité, la vue des panneaux de signalisation, le passage des piétons, cyclistes, autres véhicules. La loi donne donc au maire la possibilité de faire élaguer les plantations gênantes, au frais du propriétaire négligent.

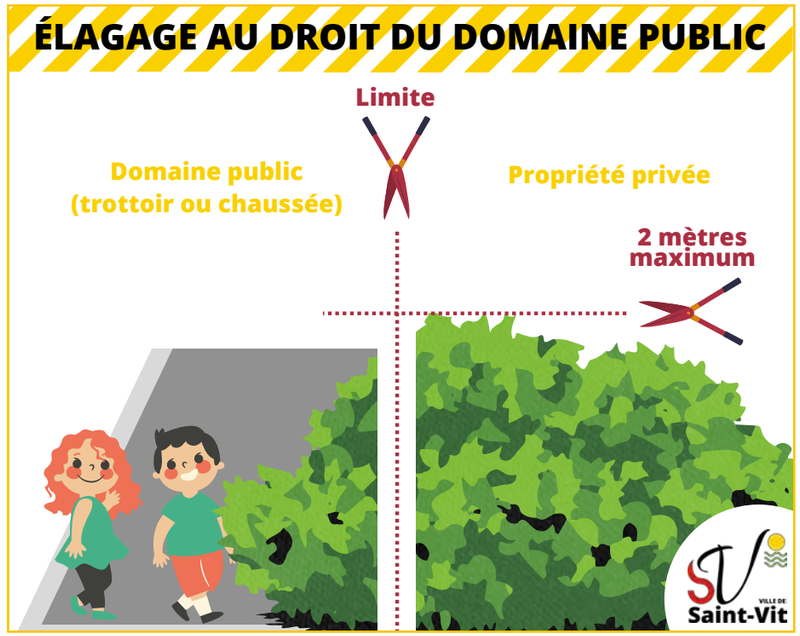

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Depuis plusieurs années déjà, l'opération tranquillité vacances propose aux citoyens, durant leur absence, une surveillance particulière de leur domicile par les forces de l'ordre, afin de lutter contre les cambriolages.

Pour la commune de Saint Vit, la police municipale assure ce service en collaboration avec la gendarmerie nationale.

L'enregistrement des demandes est à effectuer auprès de la gendarmerie.

Durant votre absence, les agents de la police municipale effectuent des passages de manière aléatoire afin de surveiller votre domicile et vous contacter au besoin, si une anomalie était constatée.

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR

ÉVITER LES DÉPARTS DE FEU

9 feux de forêt sur 10 dix sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

- Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer.
- Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent flamber.
- Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année.
- Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.

Le risque de départ de feu est encore plus important ces dernières semaines, alors que plusieurs départements sont en état de sécheresse.

En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation.

Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr

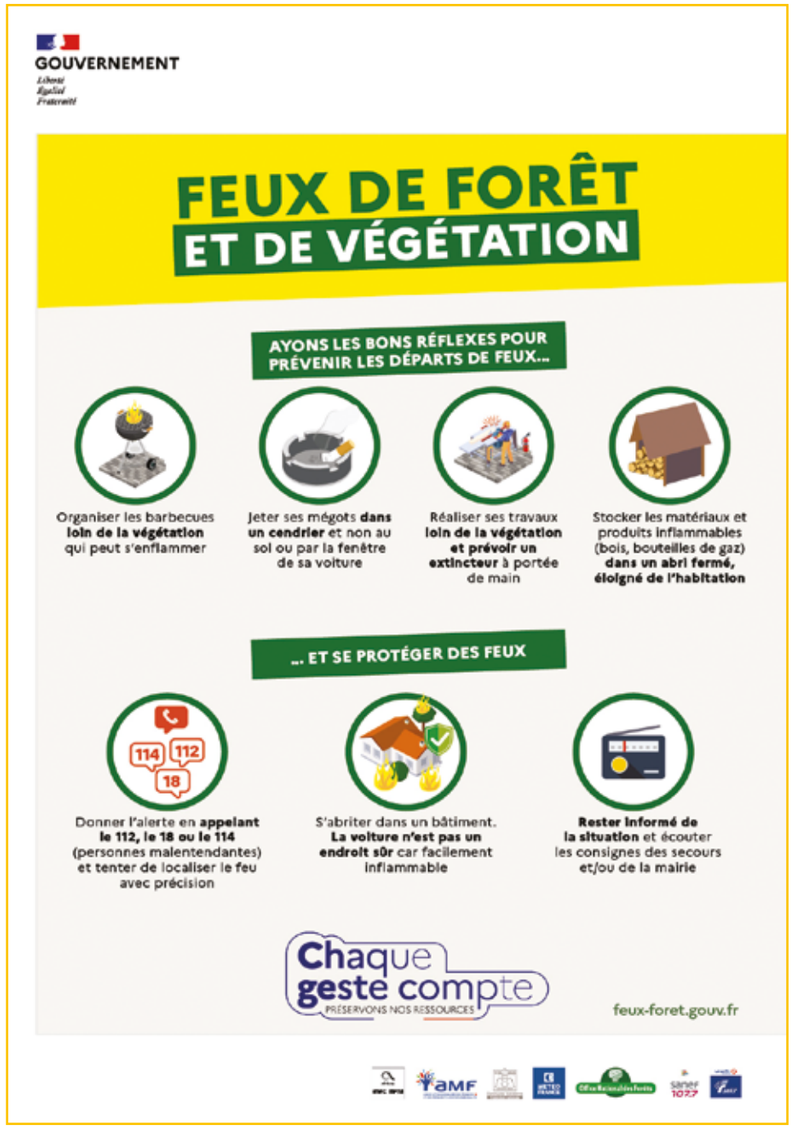

OPÉRATION SUR LA SÉCURITÉ DES FEMMES

DANS L'ESPACE PUBLIC

Dans un objectif de prévention concernant la sécurité des femmes dans l'espace public, près de 5 millions de flyers vont être distribués par les forces de sécurité intérieure, partout en France à partir du 30 mai et tout au long de l'été. Ils permettront d'informer et de rappeler à toutes et tous les gestes à apporter lorsqu'on est témoin ou victime d'une agression, notamment, faire du bruit, ou se mettre à l'abri pour appeler les forces de l'ordre !

Sur le document, un QR code redirige vers le site masecurite.interieur.gouv.fr dans le but de signaler des faits en dehors d'une urgence - si vous êtes victime ou témoin d'une agression - en utilisant son orienteur (« Je suis victime », « Je signale », « Je m'informe ») et/ou en échangeant par tchat avec des policiers ou des gendarmes spécialement formés.

La prise en charge par tchat est accessible 24 h/24 et 7 j/7.

VOUS ÊTES VICTIME

En cas d'agression :

Faites du bruit et alertez les personnes autour de vous, cherchez de l'aide et tentez de vous mettre à l'abri dans un lieu sûr (administration, commerce, tiers de confiance).

Mettez-vous en sécurité pour prévenir au plus vite les forces de l'ordre (composez le 17, donnez votre identité, le lieu de l'agression, le lieu où vous vous trouvez actuellement, décrivez les faits et l'agresseur).

Après l'agression :

Déposez plainte dans un commissariat, une brigade de gendarmerie ou tout autre lieu adapté (hôpital, Maison des Femmes, mairie, etc.) et rencontrez si besoin un intervenant social.

Prenez contact avec les associations disponibles sur **Ma Sécurité**, un espace dédié, rassemblant toutes les informations utiles et permettant de tchater 24H/24 avec un policier ou un gendarme.

VOUS ÊTES TÉMOIN

Pendant l'agression :

Si cela ne vous met pas en danger : intervenez ou tentez de faire diversion en vous adressant au harceleur ou à la victime, filmez ou enregistrez la scène.

Alertez les forces de l'ordre (composez le 17, donnez votre identité, le lieu de l'agression, décrivez les faits et l'agresseur).

Après l'agression :

Aidez la victime à se mettre en sécurité et rassurez-la.

Signalez-vous auprès des forces de sécurité pour décrire les faits et les agresseurs, et leur présenter les photos et vidéos éventuellement prises.

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé sur papier certifié PEFC

LES FORCES DE L'ORDRE VOUS PROTÈGENT

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER
Liberté
Égalité
Fraternité

ARRÊTONS LES VIOLENCES
#NeRienLaisserPasser

QUALITÉ DE L'EAU

Chaque année, la Chambre d'Agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort dresse un état des lieux de la qualité de l'eau potable au captage de Saint-Vit se situant dans la plaine. Les puits de Saint-Vit sont exploités par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon (SIEVO). Ils sont protégés par une Déclaration d'Utilité Publique, fixant les périmètres de protection, en vigueur depuis le 7 mars 2012.

Cette réunion, à l'invitation du SIEVO (Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon), rassemblait tous les intervenants du « défi de l'eau potable de grande qualité » : agriculteurs, élus…

A cette occasion, il a été indiqué que les analyses effectuées pour l'année 2022 ont montré que les intrants tels les pesticides, les nitrates, sont globalement en régression et leur présence résiduelle nettement en dessous des seuils tolérés.

Certains agriculteurs du site autour du captage sont convertis en agriculture biologique et d'autres sont en conversion bio.

En effet, plusieurs prescriptions concernent l'activité agricole, notamment :

- Le maintien des prairies permanentes
- L'interdiction d'épandage des effluents liquides
- Le respect d'un taux fixe de 20 % de prairie par agriculteur concerné
- La mise en place d'un suivi agronomique.

BILAN DU SUIVI AGRONOMIQUE 2021-2022

- 8 exploitations sont concernées par les périmètres de protection.
- Pour la campagne 2021-2022, la surface en herbe représente 53 % de la surface agricole. La prescription sur les 20 % d'herbe a été largement respectée.
- 23 % des surfaces sont exploitées en agriculture biologique
- 60 % les surfaces du périmètre de protection n'ont pas reçu de traitements phytosanitaires lors de cette campagne.

Si l'on totalise les surfaces en bio, en zéro produits phytosanitaires et les surfaces en herbe, 78 % de la zone agricole autour du captage n'a reçu aucun traitement au cours de l'année dernière.

On ne peut que se féliciter, et féliciter les agriculteurs concernés, des résultats obtenus autour de la qualité de l'eau du site de Saint-Vit.

SIEVO
Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon

SAINT-VIT, PASSIONNÉMENT SPORT

Si vous souhaitez vous inscrire, prendre votre licence, vous renseigner, découvrir de nouveaux sports et pourquoi pas essayer, venez le **samedi 2 septembre à partir de 13H30** au complexe sportif Michel Vautrot, les associations sportives seront présentes pour vous accueillir.

Programme indicatif : GYMNASE :

13h30 à 14h30	Ateliers de hand-ball, de volley-ball
14h30 à 15h30	Ateliers de basket-ball
15h30 à 16h30	Démonstrations de Gymnastique rythmique
16h30 à 17h00	Danse en ligne avec la retraite sportive

SALLE DES ARTS MARTIAUX : Démonstrations Judo, Karaté

EN EXTERIEUR : Atelier fitness, boxe sur ring gonflable, football, tennis, boule lyonnaise, athlétisme...

Une buvette sera organisée par et au profit de l'association des donneurs de sang.

ET EN PREPARATION POUR OCTOBRE... OCTOBRE ROSE

Plus d'informations dans le prochain numéro

TRAVAUX EN COURS

FIBRE OPTIQUE

Les travaux de la fibre optique touchent à leur fin en juillet.

Nous vous présentons la carte actualisée de couverture de la ville de Saint-Vit.

Cette carte est toutefois à adapter en ce qui concerne les immeubles collectifs qui ne seraient pas encore conventionnés et dont les logements sont pour l'instant impossibles à rendre éligibles.

Aujourd'hui, chaque habitant peut vérifier la situation de l'éligibilité de son adresse via un outil accessible depuis le site https://www.doubs-thd.org/

Il est en effet préférable que les personnes évitent de recourir à des outils en ligne proposés par des Fournisseurs d'accès internet car ils risquent d'obtenir des résultats incohérents avec la réalité de leur situation du point de vue de notre réseau. L'ensemble des FAI viennent de toute façon puiser leurs bases d'éligibilité depuis notre système et aucun ne peut disposer d'informations plus récentes ou fiables que celles accessibles depuis le site officiel du syndicat mixte Doubs Très haut débit.

Une réunion publique d'information est prévue le lundi 17 juillet à 19H à la salle des Fêtes de Saint-Vit.

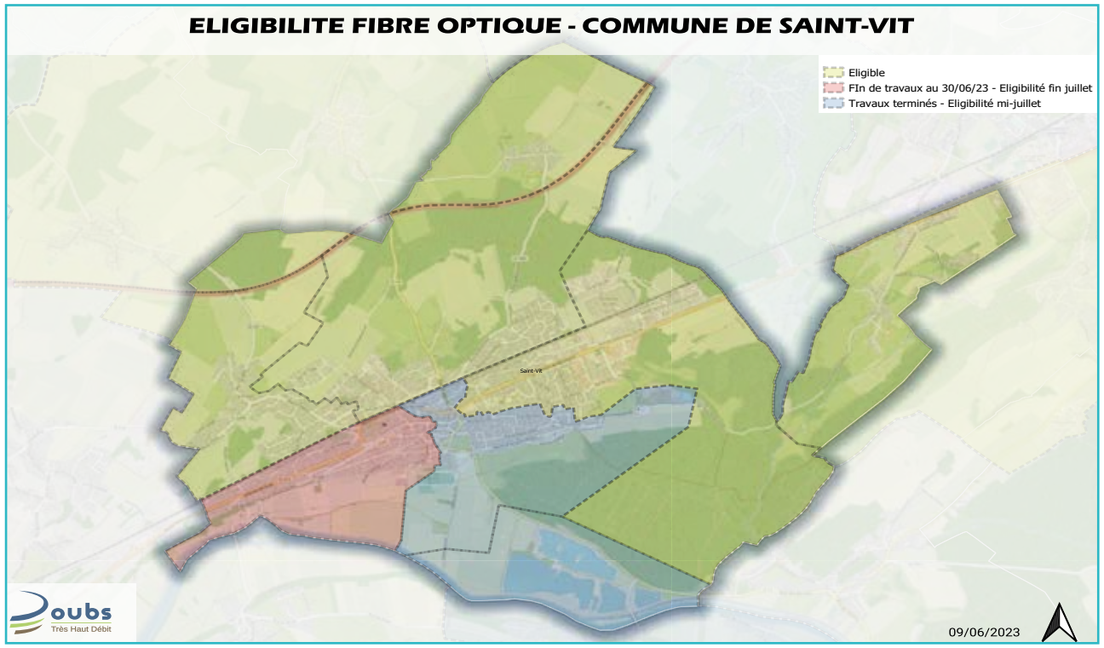

INFO

Dans le cadre de recherches hydrogéologiques, un traçage va être réalisé sur le secteur de Dannemarie sur Crête / Bénusse à l'aide de colorants. Ces marqueurs sont susceptibles de ressortir au niveau de la fontaine de Bénusse et de la fontaine la Mignonne où l'eau sera colorée. Il s'agit de produit adaptés et totalement inoffensifs.
Si vous constatez une coloration de l'eau du ruisseau ces prochains jours il n'y a pas lieu de s'inquiéter.
Le produit s'estompera de lui-même au fil du ruisseau.

INCIVILITÉS

REPRISE DE GRILLES D'EAUX PLUVIALES RUE DE LA COUPOTTE

ÉLAGAGE À PROXIMITÉ DU PONT VERS ROSET FLUANS

BOUCLAGE EAU POTABLE RUE DU PONT DE POUILLEY

RENFORCEMENT CHEMIN À PROXIMITÉ DU COMPLEXE SPORTIF ET POSE DE L'ENROBÉ DÉFINITIF

RENOUVELLEMENT D'UN POSTE DE RELEVAGE DES EAUX USÉES RUE DU COLLÈGE

ÉTUDES GÉOTECHNIQUES SUR LE SITE DE L'ANCIENNE CARRIÈRE POUR UN PROJET DE BÂTIMENT ET DE STAND DE TIR

TRAVAUX FIBRE OPTIQUE ; ARRIVÉE DE LA DÉCHETTERIE, ÉLAGAGE

CULTURE

MARDIS DES RIVES

MARDI 8 AOÛT DE 19H À 22H

Eté 2023, c'est le retour des festivités : en famille ou entre ami-es, assistez à l'une des neuf soirées inoubliables des Mardis des rives pour (re)découvrir des artistes locaux et d'ailleurs.
Blues, musique cubaine, jazz, funk, forro, folk trad ou rhythm & blues jamaïcain, il y en a pour tous les goûts !
Mardi 8 Août, Saint-Vit accueillera le festival pour une programmation rythmée et entrainante :

DUDY : platines / DJ Set (1ère partie proposée par la commune)
Dudy pioche dans une variété de styles musicaux et vous fait partager sa passion pour les platines dans un DJ Set euphorisant.

SolYCUBA : 8 musiciens de 4 nationalités différentes : Cuba, France, Pérou, Equateur, offrant une expression savoureuse de rythmes cubains comme le Son, Cha cha cha, Rumba, Salsa, Boléro...

Horaires à retenir : ▪ 19h : accueil du public ▪ 19h15 : 1ère partie ▪ 20h : concert ▪ 22h : fermeture du site
Gratuit, réservation recommandée ▪ Pôle sportif, rue Jean Cornet - Saint-Vit

LA REMUÉE #1

LE COMTE DE MONTE CRISTO

MERCREDI 30 AOÛT À 19H AU PARC DE LA GROTTE

La Remuée#1 adapte Le Comte de Monte Cristo, d'Alexandre Dumas,
Par la Compagnie Le Punk à mouton

Ou comment vous éviter de lire 1600 pages.

L'histoire est célèbre, il s'agit du destin incroyable d'Edmond Dantès, jeune marin emprisonné injustement au château d'If, qui s'évade et qui construit sa redoutable mécanique de vengeance. Plus de quarante personnages, sur une vingtaine d'années : une nébuleuse narrative qui donne le vertige. Une mission à relever pour la Remuée !
Venez découvrir notre version décalée et vitaminée, hommage potache – mais pas que – au génie de Dumas.

Durée : 1h15 ▪ Entrée libre.
Parc de la Grotte (repli dans la salle Flaubert de la Halle aux Arts en cas de mauvais temps - Prise de décision la veille au soir).

BIEN URBAIN

VILX INTERVIENDRA CET ÉTÉ !

Créer de l'inattendu et des émotions dans la ville en la transformant en véritable lieu d'expression, jouer avec son mobilier et questionner son architecture : telle est la proposition faite par le festival Bien Urbain !

Depuis 2011, Bien Urbain invite des artistes internationaux à transformer la ville en véritable lieu d'expression ! En parallèle des œuvres réalisées dans (et avec) l'espace public, des visites, expos, ateliers, conférences et soirées viennent rythmer le festival !
Après Small, Nelio et Georgette, c'est **Vilx** qui s'empare du 5e tunnel piéton de Saint-Vit, toujours préparé par les apprentis du CFA Vauban.
A la fois graffeur et illustrateur, il propose une traversée du tunnel comme une narration, riche d'une multitude de détails graphiques qui donnent vie à ses peintures « bandes dessinées ».

Tunnel du parc de la grotte

- MÉDIATHÈQUE -

SÉLECTION ÉDITION JEUNESSE ACCESSIBLE (EJA)

L'Edition Jeunesse Accessible (EJA), ce sont des livres présentant différentes adaptations pour les enfants de 3 à 12 ans avec un handicap et/ou des difficultés de lecture (autisme ou déficience intellectuelle, cécité et malvoyance, surdité et malentendance, troubles dys).
A retrouver et à emprunter à la médiathèque jusqu'au 22 juillet.

LA COUR DES CONTES :
JEU INTERACTIF !

Une enquête numérique interactive au pays des contes de Grimm !
Blanche neige a été assassinée ! Aussitôt prévenu, le Prince Philippe mandate les nains pour trouver le coupable de cet horrible crime car... sans Blanche Neige, tous les personnages du conte sont au chômage...
Les joueurs muni d'une tablette et d'un casque audio, vont sillonner la forêt. Grâce à un système de reconnaissance d'images vous déambulez sur les chemins, d'un panneau à l'autre, à la recherche des éléments qui vous permettront d'avancer dans l'histoire et de démasquer le coupable.

La Cour des Contes ▪ du mardi 4 juillet au samedi 2 septembre
A partir de 7 ans ▪ durée 30 minutes ▪ entrée libre
En partenariat avec la Médiathèque départementale

LIVRES DANS LA BOUCLE 2023

Le festival du livre, Livres dans la Boucle 2023 aura lieu les 15, 16 et 17 septembre.

Géraldine Collet, autrice de nombreux livres pour enfants sera aux Mots Passants pour une rencontre, lecture et dédicace le samedi 16 septembre à 10h30.
Enseignante de lettres et d'histoire en lycée durant quatorze ans, Géraldine Collet a parcouru la Seine-Saint-Denis puis l'Aisne, où elle se consacre aujourd'hui à l'écriture, avec humour et énergie.

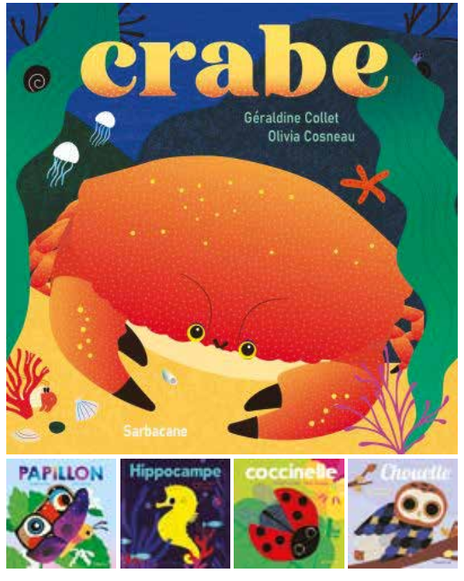

CRABE, GÉRALDINE COLLET ET OLIVIA COSNEAU, ÉDITIONS SARBACANE
Avec ce dixième titre en duo, Géraldine Collet et Olivia Cosneau poursuivent une collaboration fructueuse autour d'un bestiaire de plus en plus riche, toujours attachant. Véritable histoire doublée d'une dimension documentaire attractive, *Crabe* nous en fait pincer pour un animal discret et intriguant.

- ***Rencontre avec Géraldine Collet le samedi 16 septembre à 10h30***
- ***En partenariat avec Livres dans la Boucle et Grand Besançon Métropole***

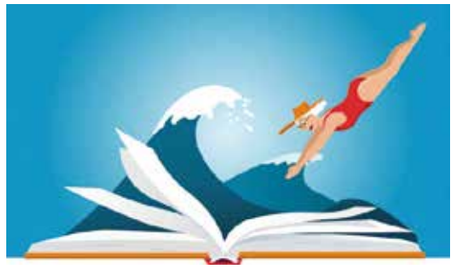

LES VACANCES

La médiathèque sera
fermée exceptionnellement le samedi 15 juillet.
Pour les congés d'été, la médiathèque sera fermée
du mardi 25 juillet au samedi 12 août inclus.

AGENDA **DES MOTS PASSANTS**

Du mardi 4 juillet à 14h au samedi 2 septembre à 17h — *La cour des Contes*, jeu interactif
Jusqu'au 22 juillet — Sélection édition jeunesse accessible
Samedi 16 septembre, 10h30 — Rencontre avec Géraldine Collet

CLAUDE-NICOLAS LEDOUX, ARCHITECTE DES LUMIÈRES

Dans ce numéro, nous avons choisi de revenir sur la vie et l'œuvre de Claude- Nicolas LEDOUX, architecte de génie dont le nom a été donné à l'**école primaire d'Antorpe**.

Un constructeur audacieux et prolifique

Né le 21 mars 1736 à Dormans en Champagne, Claude Nicolas Ledoux est le fils d'un modeste marchand. Il obtient une bourse et part étudier dans un collège à Paris puis commence à travailler comme graveur tout en suivant des études dans une école d'architecture. Fortement influencé par l'architecture antique, il commence sa propre activité d'architecte en 1762. Ses réalisations durant sa jeunesse sont nombreuses et variées : pavillons, ponts, puits, fontaines, églises, réfection de châteaux...

A partir de 1764, il va effectuer d'importants travaux pour la noblesse : maisons de maître, hôtels particuliers (hôtel d'Uzès, hôtel de Montmorency à Paris), châteaux (château de Bénouville près de Caen). Sa réputation grandit et il réalise des édifices de plus en plus ambitieux.

Protégé de Mme Dubarry, maîtresse du roi Louis XV, il est nommé en 1771 Inspecteur des Salines de l'Etat en Franche Comté.

Il se voit confier la construction de la Saline d'Arc et Senans, dont les travaux se déroulent de 1775 à 1779.

Sur ce portrait réalisé par Antoine-François Callet , l'architecte, en compagnie de sa fille tient le plan de la maison du directeur de la Saline royale

Son chef d'oeuvre : la Saline royale d'Arc et Senans, projet architectural visionnaire d'une cité industrielle idéale

A l' époque, le sel était une denrée essentielle et le sous- sol en Franche Comté était riche en gisements de sel gemme. Louis XV décide d'en développer l'exploitation. Or, le site de la Saline de Salins les Bains n'était pas adapté pour édifier de nouveaux bâtiments et dans ce secteur on manquait de bois, matériau nécessaire pour faire chauffer la saumure. La décision est prise par un arrêt du Conseil d'Etat du 27 avril 1773 : la nouvelle saline sera construite dans une plaine dégagée entre les villages d'Arc et de Senans, à proximité de la Loue et de la forêt de Chaux, en vue de transformer la saumure extraite à Salins les Bains et transportée par un saumoduc de 21 kms.

Pour la première fois, un bâtiment industriel est construit avec le même soin et souci de qualité architecturale que pour un palais ou un édifice religieux.

Construite en forme d'arc de cercle, sur 370 mètres de diamètre, la Saline compte 11 bâtiments regroupant sur le même site les ateliers de production et les logements des ouvriers.

Ledoux aspire à créer un environnement harmonieux propice au travail et au bonheur collectif. Dans son projet, la Saline devait être le coeur d'une cité idéale qu'il avait dessinée en cercle autour de l'usine. Une cité idéale avec tout ce qui est essentiel à la vie sociale et domestique permettant aux habitants de se rencontrer, s'instruire et se divertir, il s'agissait là d'une conception innovante de l'architecture, inspirée de l'esprit des Lumières.

Seule la partie industrielle de son projet sera réalisée, le projet d'une cité utopique organisée autour de la Saline, et sur lequel Ledoux va travailler jusqu'à la fin de sa vie, ne verra pas le jour.

Autre réalisation majeure de Claude Nicolas Ledoux que l'on peut admirer en Franche Comté **le Théâtre de Besançon**, construit en 1784. Ce projet audacieux pour l'époque, en rupture avec les théâtres à l'italienne, est considéré comme la première salle de spectacles moderne : ouverture latérale des loges pour une meilleure vision, suppression du parterre où le peuple se tenait debout, invention de la fosse d'orchestre, au pied de la scène, qui permet de dissimuler les musiciens... Le théâtre de Besançon sera détruit par un incendie en 1958, il ne reste aujourd'hui de l'ouvrage de Ledoux que sa façade, avec ses hautes colonnes ioniques.

Une oeuvre tombée dans l'oubli et redécouverte au XXème siècle

A partir de 1789, Ledoux ne reçoit plus de commandes publiques. Sa proximité avec la noblesse et la royauté ainsi que les coûts de ses ambitieux projets causent sa disgrâce et la fin de sa carrière à la Révolution. En 1793, sous la Terreur, il est arrêté et emprisonné durant 14 mois. Une fois libéré, il n'a plus de projets architecturaux et travaille à la rédaction d'un traité, publié en 1804, dans lequel il rassemble des centaines d'illustrations et expose ses idéaux et sa conception de l'architecture pour une société plus harmonieuse. Il décède à Paris en 1806.

Au XIXème, la plupart de ses constructions seront détruites et son œuvre inspirée des valeurs humanistes et utopistes du siècle des Lumières est ignorée.

Incompris et oublié au XIXème siècle, Claude-Nicolas Ledoux sera redécouvert au début du XXème et reconnu comme un grand visionnaire, auteur d'une architecture totalement moderne et avant- gardiste.

A la Saline royale d'Arc et Senans, un musée présente son oeuvre sous forme de maquettes et croquis. On peut y découvrir de nombreux projets, d'une grande originalité, dont certains ont vu le jour mais ont été détruits par le temps ou les hommes, et d'autres sont restés à l'état de projets.

VISITER LA SALINE D'ARC ET SENANS

Ancienne manufacture de sel inscrite en 1982 sur la liste du Patrimoine Mondial par l'UNESCO, la Saline Royale d'Arc et Senans est un témoignage exceptionnel de l'histoire de l'architecture industrielle. Toutefois, à la fin du XIX ème siècle, l'activité périclite en raison notamment de la concurrence du sel marin, acheminé par voie de chemin de fer et en 1895, la Saline est fermée. Endommagée par un incendie en 1918, elle a été acquise par le Département en 1927 et a fait l'objet de plusieurs restaurations successives lui redonnant tout son éclat.

Le site offre aujourd'hui un programme de visites riche et varié avec des expositions permanentes dont la plus récente inaugurée en avril dernier, ***"le Centre des Lumières"****, est à découvrir cette année : 8 films nous proposent une immersion en 3 D dans des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO (l'Egypte des pharaons, Venise, la cité de Palmyre en Syrie, Samarcande en Ouzbékistan....). Le site accueille également des expositions temporaires dont la thématique change chaque année (en 2023 hommage à l'artiste belge Jean Michel Folon)*

Depuis juin 2022, le parcours de la visite de la Saline s'est enrichi avec l'aménagement, dans le 2ème demi cercle, de nouveaux jardins thématiques, composant ainsi un îlot de biodiversité en miroir du site édifié par Claude Nicolas Ledoux ***("Le Cercle immense").***

Enfin, le site abrite un hôtel 3 étoiles de 31 chambres ainsi qu' un espace de restauration.

Site ouvert toute l'année : de 9h à 18h d'avril à octobre, de 9h à 19h en juillet-août, de 10h à 12h et de 14 à 17 h de novembre à mars.

EVÉNEMENTS CULTURELS À LA SALINE

La Saline accueille chaque année des concerts de musique et des spectacles, dont le plus le plus réputé ***Lux Salina*** aura lieu en 2023 les 20,21,22 juillet et 10,11,12,13 août.

Depuis 2020, des semaines d'académie ("Master Class") sont organisées à la Saline avec des professeurs de renommée internationale et des étudiants de diverses nationalités. Durant ces semaines qui se déroulent généralement en avril et octobre, élèves et professeurs offrent des concerts au public, dont certains sont gratuits.

Renseignements et réservations sur : billetterie@salineroyale.com

ASSOCIATIONS

DON DU SANG

Le 1er juillet, l'association des donneurs de sang de St Vit a participé à la journée Terre de Jeux, organisée par la ville de Saint Vit, en tenant la buvette sur le site du village olympique.
Pensez à la prochaine collecte de sang, qui aura lieu le lundi 24 juillet.
L'Association sera présente sur le site du Mardi des Rives, le mardi 8 août, de 19h à 22h.
Et nous n'oublions pas la collecte de sang du **lundi 18 septembre 2023**.
Programme chargé pendant les vacances scolaires, mais nous pensons à tous ces malades qui ont besoin de sang, donc besoin de vous. N'oubliez pas de prendre rendez vous sur : **mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.** Les donneurs qui se présentent sans rendez-vous seront reçus en fonction de l'affluence et du nombre de médecins et d'infirmières disponibles.

ON COMPTE SUR VOUS.

Merci à tous. Nous vous souhaitons un bel été.

RELAIS PETITE ENFANCE DES PETITS VOYAGEURS

POUR CLÔTURER L'ANNÉE, VENEZ NOUS RETROUVER AU MOIS DE JUILLET :

- A la **caserne des pompiers** de Saint Vit, pour les 0-3 ans, (date à confirmer) pour une visite

ET POUR BIEN DÉMARRER LA RENTRÉE SCOLAIRE :

- Reprise des temps d'animations entre 9h et 11h au complexe sportif Vautot de Saint Vit, le **jeudi 14 septembre** de 9h à 11h

Bon à savoir : *Habitants de la commune Saint Vit, vous pouvez participer à toutes nos actions, gratuitement, sur les diverses communes de notre secteur. N'hésitez pas à nous contacter, à consulter notre site internet ou notre page Facebook pour en savoir plus !*

RETOUR EN IMAGES SUR QUELQUES ACTIONS AVEC LES ENFANTS, qui ont marqué l'année : médiation animale, éveil musical, éveil corporel…

L'ASK1 VOUS SALUE !

L'association sportive K1 a été créée par Alexandre SCHMIDT en 2014. Les valeurs que sont le respect, la bienveillance, l'entraide et la convivialité sont primordiales au sein du club. Sont dispensés des cours de Kickboxing, K1, pancrace et self défense au dojo du Stade Vautrot à Saint-Vit, dans la joie et la bonne humeur.
Le club propose un cours de self défense le lundi soir pour les femmes. Un cours mixte de kickboxing, pancrace et K1 les mardis et jeudis soirs. Le samedi après-midi est ouvert aux adultes et aux enfants de plus de 7 ans.
Le Président, les coachs ainsi que les membres du club ont le plaisir de partager avec vous les résultats de la saison 2022-2023.
Cette année, Justin CADOUX a remporté les titres de champion de France de Kick light et de K1 light dans la catégorie Junior.
Clémentine SCHMIDT a remporté le titre de championne Bourgogne/Franche-Comté de K1 light dans la catégorie des Minimes ainsi que la coupe du haut-Doubs en Kick-light
Jean-Charles VISSE a remporté le titre de champion Bourgogne/Franche-Comté de Kick light dans la catégorie Sénior.
Nelson BOUVIER a remporté la coupe du Haut-Doubs dans la catégorie Junior.
Guillaume DUCLOS a remporté la coupe du Haut-Doubs dans la catégorie Vétéran.
Nous sommes fier(e)s de nos champion(ne)s pour leurs parcours et leurs réussites.
Si vous souhaitez pratiquer ou essayer les disciplines enseignées au sein de notre club, nous vous accueillerons avec plaisir dès la rentrée. Pour cela, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :
ask1schmidt@hotmail.com
Le club ASK1 tient particulièrement à remercier chaleureusement l'entreprise CADOUX TP pour sa contribution.
Ils ne nous reste plus qu'à vous souhaiter un très bel été et d'agréables vacances.

ASSOCIATIONS

DSA

SECTION JEUNES :
Le lundi de Pentecôte, nos jeunes Eveils et Poussins participaient au KID ATHLE REGIONAL à Besançon.
En équipe, les Poussins obtiennent un podium en montant sur la 3ième marche.
En individuel : trois Poussins décrochent le titre de champions régionaux.
Pour les Championnats U14 (Be) / U16 (Mi) Doubs - Jura à LONS LE SAUNIER
Nos athlètes saint-vitois étaient engagés. C'est 11 titres départementaux et une moisson de 25 médailles.
La performance du week-end est réalisée par Samuel BILLOT sur 800 mètres qui atteint son record personnel ce qui le place proche des minimas pour les Championnats de France sur piste.

MARCHE NORDIQUE : L'Euro NordicWalkin'Vercors, un véritable festival.
Le temps d'un week-end du 9/10/11 juin 2023 plus de 3 000 participants étaient attendus pour fêter cette 11e édition. Pour l'occasion une quinzaine de Marcheurs Saint-vitois ont fait le déplacement pour représenter le CLUB.

SECTION RUNNING :
Ekiden Grandes Heures Nature -Edition 2023
Deux équipes de six coureurs étaient engagés.

Pour tous renseignements, consultez le site du club : http://dsa.athle.com/ ▪ DSA Saint-Vit Club Athlétisme

FOOTBALL

M'sieur l'arbitre, une rencontre avec Clément Turpin
En ce début de juin, le club de football accueillait Clément Turpin, arbitre international français pour une rencontre entre passionnés de ballon rond et l'occasion de mettre en avant l'arbitrage. Une fonction intégrante dans le sport mais qui, il faut l'admettre, n'est pas toujours respectée et trop souvent critiquée.
Une rencontre à mettre à l'initiative de Clément Perrard, éducateur et arbitre du club qui nous explique " *Je passe mon BPJEPS (Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport). L'épreuve la plus importante est de proposer un projet d'animation. En tant qu'arbitre, il était logique de le mettre en place autour de l'arbitrage et d'inviter Clément que je remercie. Je suis intervenu également au sein du club sur les catégories de jeunes pour leur parler de l'arbitrage (le rôle, les difficultés du poste, le respect…)* "
En présence de Jean Louis Montrichard, adjoint aux sports, de nombreux jeunes, parents et membres du club avaient fait le déplacement.

Clément Turpin a présenté ses visions de l'arbitrage et a démontré aux personnes présentes toute la complexité du métier (juger, prendre des décisions rapides… Il a expliqué que, tout comme les joueurs, l'arbitre était un sportif, avec un rôle de juriste (faire respecter les règles, sanctionner) et de médiateur (gérer, discuter).
Une belle façon de donner une autre image de l'arbitrage aux jeunes et aux moins jeunes et d'y inculquer le respect de l'homme en noir.
Entre les différentes prises de paroles, Clément a proposé des "séances d'arbitrage" sous forme de jeux, de quiz, histoire de se mettre, le temps d'un instant à la place de l'arbitre et de se rendre compte de toute la difficulté du poste.
" *Plus jeune, j'ai eu l'opportunité d'ouvrir les portes des formations d'arbitres. Aujourd'hui, je peux dire que j'ai pris la plus belle décision sportive de ma vie. L'arbitrage est une activité totalement excitante, passionnante et un véritable challenge sportif* " nous confie Clément Turpin.

Sylvain Matrisciano, directeur du centre de formation de Sochaux, invité d'honneur à Saint-Vit
Saint-Vit et le Besançon RC génération 2003/2004 se retrouvaient sur la pelouse du stade Doussot. Match de gala et soirée barbecue étaient au programme, le tout dans une ambiance festive, conviviale avec une connotation particulière puisque deux invités de marque étaient présents : Sylvain Matrisciano, directeur du centre de formation du FCSM et Michel Vautrot, ancien arbitre international.
Le coup d'envoi a été donné par Sylvain et son petit-fils Evan. Un beau moment de football à l'initiative de Philippe Bulle, ancien membre du staff saint-vitois mais également du BRC. Le match se cloturera par une victoire du BRC 1 à 0.
" *Les deux clubs me sont chers et l'idée d'organiser un match entre ces deux formations était indéniable avec la présence de deux personnalités du football régional, national et international, originaires de la région. L'occasion de mettre en avant un des invités, Sylvain, qui vient de revenir dans la région en tant que directeur du centre de formation de Sochaux et qui fête ses 60 ans.* " nous explique Philippe avant de conclure " *Je tiens à remercier de leur présence nos invités de marques, les joueurs, le club local ainsi que la municipalité pour la mise à disposition des belles installations sportives* ".
Gardien de but du grand RCFC, Sylvain est recruté par l'AS Nancy Lorraine suite au dépôt de bilan du club bisontin en 1986. Il y effectue 209 matchs de championnat (107 en D1 et 102 en D2). Parti pour Valenciennes, sa carrière de joueur est interrompue par une grave blessure en 1992.
Une interruption qui le mène à une belle carrière d'entraîneur de 1993 à 2004 à Valenciennes, Besançon, Lusitanos-Saint-Maur, Brest et Louhans-Cuiseaux. En 2004, il revient à Besançon, au poste de directeur sportif jusqu'en 2006. Il entre ensuite à la DTN sur la région Franche-Comté où il s'occupe des jeunes.
En 2013, il devient entraîneur des gardiens espoirs tricolores et en 2014, il rejoint Bordeaux comme adjoint de Willy Sagnol.
Il deviendra directeur du centre de formation du RC Lens puis de AS Nancy Lorraine avant de prendre, depuis peu, la direction du centre de formation du FC Sochaux.

ASSOCIATIONS

FRANCAS

L'été approche pour nos jeunes !
Cet été, les ados vont pouvoir profiter d'un programme bien chargé. L'Espace Jeunes propose des activités et sorties à la carte du 10 au 21 juillet puis du 21 août au 1er septembre.
Si tu as entre 11 et 17 ans viens t'amuser lors de Grands Jeux, soirées à thèmes, tournoi multisports, chasse au trésor, kayak, journée projet...
Mais également lors de sorties telles que Karting, équitation, Vélo, Jurasplash, etc.
En outre, un mini camp sera organisé les 22 et 23 août, l'occasion pour les jeunes de se retrouver pour partager un moment convivial.

En route pour l'Auvergne !
Du 24 au 28 juillet, on prend la route vers le Mont d'or. Ce séjour a été préparé par les ados depuis un an, et même présenté devant un jury de la Caf du Doubs. Au programme, Le Pal, Vulcania, Escape Game, activités nautiques et plein d'autres activités pour découvrir la région ! Le groupe séjournera en Auberge de jeunesse.
Nous vous attendons nombreux pour des vacances qui s'annoncent conviviales, sportives et remplies de bons moments !

Les inscriptions n'attendent que vous ! n'hésitez pas à contacter Hélène au 06 80 08 21 82 ou saintvit.adosespacejeunes@francas-doubs.fr

On se retrouve le 4 septembre pour une nouvelle année scolaire avec de nouveaux projets en partenariat avec le collège mais aussi la Maison de l'ado.
A très vite

Hélène Massard,
animatrice de l'Espace Jeunes Saint-Vitois

ESPACE JEUNES

Ça y est une année scolaire bientôt finie ! En partenariat avec la Mairie de Saint-Vit, le dernier projet d'animation transversal à nos trois sites d'accueils périscolaires a été la réalisation de créations artistiques dans le cadre de l'embellissement du Parc de la Grotte. Vous pourrez dès le mois de juillet découvrir ces oeuvres au détour d'une balade.

Pour cet été, le maître mot sera la Découverte, aussi bien pour les 3/5ans que les 6/11ans ! Les animateurs et les animatrices proposent aux enfants des semaines à thèmes.
Pour le mois de juillet, ils vont creuser leurs méninges avec les Inventions et ensuite ils partiront à la Conquête de l'Espace !!
Pour le mois d'août, les enfants découvriront les secrets de la Photographie et résoudre une Enquête Policière avec l'organisation d'un Escape Game géant !!
Nous remercions d'ailleurs, Mr Lassout de sa gentillesse, de son partage de connaissances et de sa disponibilité.

De plus, chaque semaine, le mercredi sera le jour des sorties. Le vendredi sera lui, le jour du Grand Jeu !
Des sorties à la piscine sont également prévues tous les quinze jours.

Enfin, pour la prochaine année périscolaire 2023/2024, l'équipe pédagogique a choisi de faire découvrir aux enfants « La Franche Comté en long, en large et en travers ». Sur les trois accueils périscolaires, les enfants pourront entrevoir la richesse et la diversité de ce beau territoire. Trois thèmes généraux seront abordés : les us et coutumes, la biodiversité et le patrimoine.

Bonnes vacances à tous !

PÉTANQUE

Le club de pétanque de Saint Vit a organisé pour la 2ème année, le challenge Léon Barthod où 65 doublettes se sont affrontées pour cette magnifique journée.

Nous félicitons les gagnants et remercions les participants et bénévoles pour cette journée.

Le traditionnel loto du club aura lieu le samedi 2 septembre.

USSV TENNIS

ANIMATIONS ET DÉCOUVERTES POUR LES ENFANTS

Open du Jura : Seize jeunes du club ont été accueillis le mercredi 5 avril à l'Open international du Jura. Ils ont pu y découvrir le monde du haut niveau en assistant à des échauffements et matchs et en rencontrant des jeunes joueurs professionnels.

Tournoi enfants : Samedi 8 avril avait lieu le 2e tournoi orange organisé par l'USSV Tennis avec quatre participants très motivés : Luis de Miserey, Lucas de Morteau, Adrien de Dole et Romane de Saint-Vit.
Avec 3 victoires, Lucas (2ème en partant de la gauche sur la photo) remporte le tournoi. Bravo à tous les 4 !

COMPÉTITIONS

Tournoi Interne 2023 : Le tournoi interne 2023 s'est clôturé le dimanche 2 Avril 2023 avec deux belles finales et un public au rendez-vous.

- Dans le tournoi féminin, Anne-Lise DUSSOUILLEZ conserve son titre une 3e année consécutive en battant Fabienne SUBLET 6/4-6/3
- Dans le tournoi masculin, Anthony PUZZO remporte son premier tournoi interne en battant Pierre SPILMANN 6/3-6/2

Félicitations à tous les participants et participantes au tournoi 2023.

Championnats seniors Eté : une belle saison pour les équipes

- En Départementale 1, l'équipe 1 Femme termine 4e de sa poule avec 3 victoires et 2 défaites et se maintient.
- En Régionale 3, l'équipe 1 Homme termine 1er de sa poule avec 5 victoires et décroche la montée en Régionale 2 !
- En Départementale 1, l'équipe 2 Homme termine 5e de sa poule avec 1 victoire, 1 nul et 3 défaites et se maintient dans la division, 1 an après la montée.

Félicitations à tous les joueurs et joueuses ayant participé à ces championnats.

Championnat jeunes 13/14 ans : un premier championnat réussi
L'équipe composée de Jean BOILLEY, Timothée GOUAIRE et Cléandre MOMY termine 2e de sa poule après 2 victoires face à Val de Loue et Arbois et une défaite face à Dole.
De beaux matchs et un bel apprentissage pour nos jeunes compétiteurs. Bravo !

Tournoi Open 2023
L'Open Saint Vitois de Tennis a regroupé 123 compétiteur (rice)s de la région durant une quinzaine de jours où le spectacle et le soleil furent au rendez-vous.
Chez les hommes, Thibaut BESSOT (15) s'impose face à Olivier JOINEAU (5/6) 6/1-6/1 en finale tandis que chez les femmes, c'est Anne LE BARON (15/3), qui remporte le tournoi en battant en finale Juliana PAULY (30) 6/2-6/4.

AGENDA

Samedi 2 septembre : Fête des sports à partir de 13H30
Lundi 11 septembre : reprise de l'école de tennis 2023/2024

Si vous voulez participer au développement du club, nous recherchons des sponsors, contactez nous sur ussv25@hotmail.fr

ASSOCIATIONS

SOCIÉTÉ DE TIR SAINT-VITOIS

2023 - 2023... 10 ANS DÉJÀ !

« Petit club deviendra grand ». Qui aurait parié sur un tel engouement lorsqu'il fut créé début 2013 avec une petite centaine d'aventuriers ?! Cette année anniversaire, nous clôturons la saison avec 442 membres, soit à peu près l'équivalent de l'année dernière.

Belle santé, non ? Et ce sport/loisir que l'on aurait pu penser réservé aux « mâles amateurs de poudre (noire)» devient de plus en plus féminin. En effet, nous comptons aujourd'hui pas moins de 76 féminines, dont le nombre ne cesse d'augmenter ! Notre vingtaine de jeunes tireurs nous a permis de remettre en selle notre école de tir (mercredi après midi), et le taux de remplissage hebdomadaire indique tout l'intérêt qui lui est apporté.

Après une belle fête pour célébrer entre membres, familles et amis, les 10 ans du club le 24 juin, nous avons pu fermer, avec satisfaction et soulagement, les portes du club le 7 juillet pour une remise en condition et un repos bien mérité pour l'ensemble des bénévoles qui oeuvrent au quotidien, afin d'être parés à ré ouvrir le 28 août à 14h00.

Tous les adhérents ou futurs membres trouveront toute la documentation idoine sur notre site internet (cf. stsv.fr) pour leur renouvellement *(avant le 30 septembre obligatoirement)* ou leur licence (pas de date limite). Pour ceux qui sont préssé(e)s et ont peur de ne pas être dans les clous, le courrier est ramassé quotidiennement dans notre boite aux lettres à l'extérieur du site…

Avec plus de 300 séances Découverte cette saison, nous continuons de les proposer pour celles et ceux qui souhaitent découvrir ce loisir/sport au fil d'une progression et d'un encadrement personnalisé *(prévoir un délai de 15 jours environ entre la demande et la session)*. Environ un tiers de nos « découvreurs » prennent une licence à l'issue… Serez-vous la prochaine ou le prochain à nous rejoindre ?

Ecole de la concentration, de la maîtrise et de la précision, la discipline est ouverte dès 8 ans, et ce, tant que vous êtes couvert par un certificat médical *(téléchargeable sur notre site)* qui atteste de votre capacité à pratiquer en toute sécurité. Alors, pourquoi attendre ?

L'école de plomb du mercredi après midi est également l'occasion de pratiquer une activité en famille, comme nous avons pu le constater. Le tir au plomb à 10 mètres est également ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi soirs, ainsi que le dimanche matin, pour celles et ceux qui souhaiteraient « challenger » en famille…

Nos tarifs pour la prochaine saison sont également sur le site, et sont calculés au plus juste pour les enfants et les familles, cibles de nos efforts… Nous sommes également toujours à l'affût de volontaires pour nous rejoindre et participer au bon fonctionnement de notre club, surtout en vue du projet que nous menons actuellement… Affaire à suivre !

Retrouvez-nous vite sur **stsv.fr** pour de plus amples informations et actus, et au plaisir de vous croiser en séance découverte ou en licencié au sein de nos infrastructures !

VOLLEY SAINT-VITOIS

Une belle saison 2022-2023 qui se clôture pour le Volley Saint-Vitois. Le mois de juillet sera synonyme de formation pour deux de nos entraîneurs : Timotéo Girod (actuellement en service civique) et Brayan Juker (actuellement salarié en alternance). Les deux doivent se rendre à Dinard du 1er au 11 juillet afin de participer à des formations pour devenir entraîneur de niveau national. Ce sera également l'occasion pour le club de participer à l'événement "Terre de Jeux, le 1er juillet. Ainsi, pour nos licenciés, le mois de juillet sera plutôt calme. En août, c'est la reprise pour nos équipes séniors et notamment de notre nationale 3 qui s'est maintenue cette saison et qui entamera à la rentrée prochaine sa 7ème saison en nationale. Au programme, préparation physique afin d'être prêt pour les championnats qui reprendront fin septembre. Pour nos jeunes, ce sera l'occasion de proposer des stages en extérieur afin de découvrir différentes formes de volley : le beach volley, sur sable, et le green volley, sur herbe. Enfin, en septembre, les entraînements de toutes nos catégories reprendront, alors venez essayer !

RETRAITE SPORTIVE SAINT-VITOISE

La Retraite Sportive Saint-Vitoise propose de nombreuses activités : gym maintien en forme, mémoire, SMS, marche, rando, marche nordique, danse, piscine et cyclotourisme. Pour cette dernière discipline (cyclo) contrairement aux autres animations, il n'y a pas d'arrêt pendant les vacances d'été sauf pour la section découverte (vélos électriques).

Six animateurs gèrent les 3 groupes et composent des parcours adaptés. Les sorties sont prévues les lundis et jeudis et le lieu de rassemblement se situe sur le parking du complexe sportif Michel Vautrot. Chacun s'adapte au circuit proposé en fonction de sa forme et de sa disponibilité, ainsi chacun trouve son compte. Pour le groupe 1, la distance est d'une centaine de kms, le groupe 2 au maxi 80 km et le groupe 3, 60 à 70 km. Pour le vélo- découverte une cinquantaine de kms.

A noter que des maillots spécifiques à la Retraite Sportive sont portés par les cyclos, ils sont reconnaissables et voyants ce qui permet de compléter la sécurité surtout vis-à-vis des automobilistes. Le logo de la ville de Saint-Vit y est largement représenté.

Après avoir grimpé le col du Grand Colombier dans l'Ain, le Mont Ventoux dans le Vaucluse, la Haute-Loire accueillera les licenciés en septembre prochain. Sur la photo ci-jointe, un rassemblement après la montée du Mont Poupet à Salins-les-Bains.

D'une façon générale, les sorties se déroulent dans une super ambiance, la performance est bien entendu laissée de côté, le mot d'ordre « on part ensemble et l'on revient ensemble ». Si le cœur vous en dit voici les critères : être en retraite, avoir plus de 50 ans.

Contact auprès du président Michel Roland : 06 09 89 71 76 ou la secrétaire Françoise Myin : 07 88 67 50 18.

SPORT SANTÉ

SEPT ANS DE RÉFLEXION ?

Impossible de vous laisser sept ans pour y réfléchir, vous avez donc deux mois pour vous décider à vous (re)mettre à une activité physique mais nous ne nous en tenons pas là ! A l'activité classique d'une salle de sport avec musculation et fitness, nous ajoutons des randonnées, des temps conviviaux et des événements solidaires.

Concrètement, nous vous proposons de venir à notre rencontre :

Dès le **dimanche 27 août** à l'occasion du **grand loto** au profit de notre association qui se déroulera à la salle des fêtes et sera animé par Martine.

Et le **lundi 28 août** pour vous inscrire ou découvrir nos cours en toute liberté puisque nous vous offrons **une semaine de découverte** ! Vous pourrez ainsi tester les appareils de la salle de musculation, participer aux cours d'Alex comme le fameux Circuit Training qui vous laissera des cuisses en marbre, au jeudi soir avec Elyott pour du step et de l'aéro-danse, vous finirez cette semaine avec Hugo pour un cours de Silhouette le samedi matin.

Pensez à apporter votre gourde et votre bonne humeur !

Allez ! On se motive car comme le dit Alex : « Ce qui est fait… est fait ! »

Association Sport Santé Saint-Vit ▪ contact@sport-sante-saint-vit.fr
Murielle Taïeb, présidente : 07 83 99 11 75
https://www.sport-sante-saint-vit.fr/

ASSOCIATIONS

SAPEURS POMPIERS DE SAINT-VIT

Lors des séances d'instruction qui ont en général lieu le week-end, les sapeurs-pompiers de St Vit peuvent vous demander d'accéder aux différents bâtiments d'habitation collective ou Etablissements Recevant du Public, afin d'apprécier les différents accès, parkings sous terrain, organes de coupures gaz/électricité, type d'ascenseur, organisations des couloirs…

Le but de ces sessions d'instruction est d'adapter les techniques enseignées sur différents terrains, de permettre aux pompiers de connaître leur secteur, donc de développer leurs connaissances et leurs compétences. L'objectif principal étant d'être plus efficients en cas de sinistre concernant ces différentes structures d'habitation. Rassurez-vous, lorsque les pompiers réalisent des établissements de tuyaux dans les communs, ceux-ci se font « à sec », c'est à dire sans eau. Il n'y a donc pas de risque d'inondation. De plus, nous demandons à nos agents de travailler à distance des véhicules stationnés dans la rue ou sur la copropriété, afin de limiter le risque de coups et rayures. Il est également demandé de ne pas solliciter l'accès à ces bâtiments avant 9h, de ne pas laisser le moteur des engins tourner s'il n'y en a pas l'utilité, et d'être discrets dans les communs, afin de préserver la tranquillité des habitants.

Enfin, nous tenons à vous informer que nous recrutons : nous sommes toujours en recherche de personnes désireuses d'investir leur temps personnel pour la protection et le bien-être de la population, de l'environnement et des biens des communes de Saint Vit et des environs. Si cela vous intéresse, vous trouverez du monde au Centre de Secours de Saint Vit situé rue de la gare, le samedi matin ou après-midi, ou encore le dimanche vers 10H. Le personnel présent pourra vous présenter les véhicules, différentes missions, les attentes, et devoirs des sapeurs-pompiers, avant que vous ne sollicitiez le chef de centre pour un entretien.

Ltn Stéphane GIGON

RECETTE DE CUISINE

TERRINE DE CRABE

Temps de préparation : 15 min
Temps de cuisson : 25 min

Ingrédients pour 6 à 8 personnes

- 200 g de miettes de crabe
  (Les miettes de surimi conviennent aussi très bien)
- 4 œufs
- 1 cuillère à soupe de concentré de tomate
- 30 cl de crème
- Le jus d'un citron
- 1 zeste de citron (facultatif)
- Sel, poivre, ciboulette, persil
- 2 cuillères à soupe de porto (facultatif)

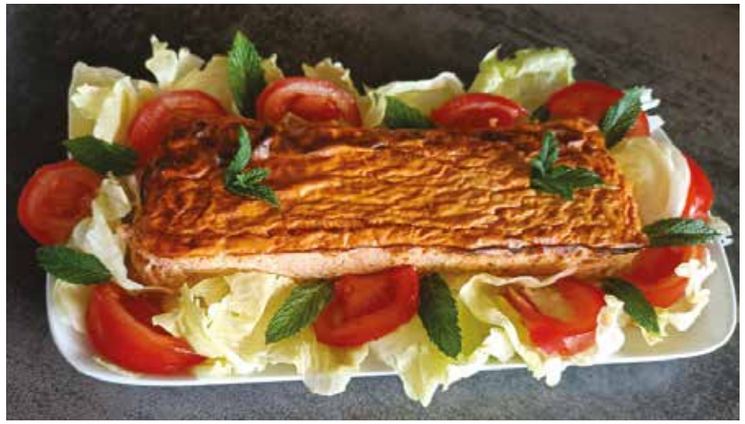

Préparation

- Préparation
- Préchauffer four à 190°.
- Battre les œufs en omelette.
- Battre la crème avec le concentré de tomate et l'ajouter aux œufs battus.
- Ajouter le crabe, le jus de citron, les aromates, sel, poivre et porto.
- Bien mélanger. Verser dans un moule à cake beurré.
- Faire cuire environ 45 minutes au bain-marie, dans four à 190°.
- Sortir du four et laisser refroidir. Démouler sur plat de service.
- Servir frais avec du citron et/ou de la mayonnaise, des crudités, tomates cerises, feuilles de salade, crevettes…

Cette terrine, simple à préparer, convient très bien comme plat principal d'été avec une salade.
Pour un repas plus festif, elle peut être servie en entrée.
Pour une terrine un peu plus élaborée, on peut très bien rajouter des crevettes dans la préparation avant cuisson.

Bonne dégustation !

SAINT VIT O' CINÉ

PAS DE SÉANCE EN JUILLET ET AOÛT, REPRISE MARDI 26 SEPTEMBRE

VILLE DE SAINT-VIT

CONCERT
HARMONIE
21h15

FEU D'ARTIFICE

13 JUILLET 2023
à partir de 22h

COMPLEXE SPORTIF MICHEL VAUTROT

BUVETTE, RESTAURATION & BAL AVEC DJ